
6Vendredi 22 Août 2003

LES DROITS DE L'HOMME SOUS TOUS LES ANGLES AU COLLOQUE INTERNATIONAL, à partir de ce lundi

Dix-sept thèmes seront présentés, étudiés et discutés durant les séances de travail du colloque international sur les Droits de l'Homme (DH) pour la paix et l'intégration régionale dans les îles africaines de l'Océan Indien. Ce sommet se tiendra du 25 au 30 août prochain au Cercle mess de Betongolo. Il verra la participation de spécialistes dans chaque domaine traité, venant de Madagascar et des îles sœurs, ainsi que des autres pays d'Afrique. Cette réunion est organisée sur initiative de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme (UIDH) - dont le vice-président de l'UIDH, le professeur Kapet de Bana, est actuellement dans nos murs - et du Conseil mondial de la diaspora panafricaine de la société civile malgache-DH. Elle portera sur l'état des lieux et les perspectives de la défense des DH. Divers angles seront ainsi abordés. Des problèmes de la paix mondiale à la lumière de la déclaration universelle des DH, des Nations Unies à la bonne gouvernance, la transparence et la démocratie participative pluraliste. En passant par les états des droits de l'Homme dans les îles de l'Océan Indien, la cour pénale internationale et les crimes contre l'humanité, les handicapés et les personnes vulnérables, la charte internationale des droits de l'enfance et de la famille, l'OMS et les grandes endémies, en particulier le paludisme, la tuberculose, la lèpre et le Sida, l'indépendance de la Justice et les problèmes d'impunité, la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples et les conflits en Afrique, recommandations des Nations Unies sur la protection des défenseurs des droits de l'Homme, et la liste n'est pas exhaustive. Selon le Comité international d'organisation du colloque, qui a réuni la presse, hier, à la galerie Kamoula, trois objectifs sont attendus de cette rencontre. Le premier est la constitution d'un réseau de sociétés civiles pour les DH par les ONG et les associations oeuvrant dans ce domaine. La seconde finalité consiste en la mise en place d'un statut des défenseurs des DH pour combattre les menaces et les persécutions à l'endroit de ces personnes. Et la troisième attente sera la création d'un observatoire régional des droits de l'Homme. Un tel colloque sera édité tous les 4 ou 5 ans, selon la décision prise durant cette prochaine réunion. Il sera abrité en rotation périodique entre les îles de l'OI, et le tour de Madagascar n'arrivera que dans 20 ans environ. L'accueil de ce sommet représentera alors une grande première pour Madagascar.

Vola Andriamanana